

Postulat

Inciter les aîné-e-s à prendre les transports publics

Il y a plus de dix ans, le Parti socialiste proposait à la Municipalité de mettre en place la gratuité et une réduction de prix sur les abonnements des transports publics pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans domiciliés à Lausanne. Cette motion a été mise en pratique et elle a rencontré un véritable succès. Elle a permis à des milliers de jeunes de prendre l'habitude et le goût des déplacements en transports publics et de diminuer les déplacements en voiture, permettant ainsi de réduire d'autant la pollution atmosphérique et sonore. Cette mesure permet aussi aux familles lausannoises de bénéficier des abonnements de transports publics les moins chers parmi les grandes villes suisses. Le bilan est donc positif sur le plan écologique comme sur le plan social.

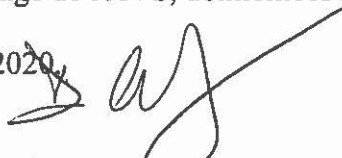
Nous sommes aujourd'hui convaincus que ce type de mesures incitatives fait sens et mériterait d'être étendu. S'il est indéniable, notamment dans la région lausannoise, que l'offre des transports publics s'est considérablement élargie tant en termes de réseaux que de fréquences et qu'ils sont devenus une réelle alternative aux transports individuels, leur prix a beaucoup augmenté, bien plus que la moyenne des prix à la consommation, et que le pouvoir d'achat. Il fait donc sens d'agir par des mesures combinant dimensions écologique et sociale.

Aujourd'hui, par le présent postulat, nous proposons de reprendre le modèle proposé aux élèves lausannois-es et d'étendre cette mesure aux retraité-e-s de Lausanne. En effet, convaincu-e-s que le prix joue un rôle important dans le choix des moyens de transport, nous estimons nécessaire de proposer une offre financière attractive aux aîné-e-s. Cette mesure pourrait consister à offrir un abonnement à moitié prix ou la gratuité complète.

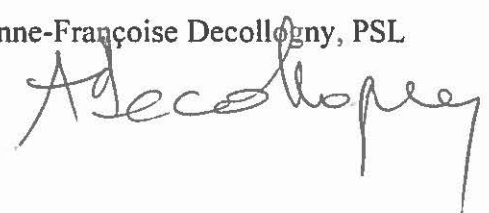
Pourquoi spécifiquement les personnes en âge AVS? D'une part, l'espérance de vie ayant augmenté, la mobilité des personnes âgées au sein d'une cité représente un enjeu majeur, notamment en termes de maintien de l'autonomie, d'accès aux ressources (commerces, lieux de santé) et aux loisirs. Deuxièmement, on s'adresse à une génération pour laquelle le recours à la voiture est bien plus fréquent que chez les jeunes générations ; inciter les aînés à recourir aux transports publics représente donc un enjeu important de transfert modal... Enfin, la proportion de retraités ayant des moyens financiers limités est importante et vu les grosses incertitudes qui pèsent sur nos différents régimes de retraite, il est vraisemblable que la situation ne va pas aller en s'améliorant, du moins à court terme. La dimension sociale de la mesure proposée fait donc tout son sens.

Dès lors, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir étudier la possibilité d'offrir la gratuité, le billet de transport à moitié prix ou des abonnements à prix réduit soit aux personnes ayant atteint l'âge de l'AVS, domiciliées sur le territoire lausannois.

Lausanne, le 28 janvier 2020,
Denis Corboz, PSL



Anne-Françoise Decollogny, PSL



Karine Roch, Les Vert-e-s lausannois
David Raedler, Les Vert-e-s lausannois

